



Communiqué presse, le 28 septembre 2026

« Choisir nos produits, c'est faire vivre nos territoires » : l'appel des filières laitières sous Indication Géographique

Réunies à Cahors les 24 et 25 septembre, à l'occasion de leur Assemblée générale et des 30 ans de l'AOP Rocamadour, le CNAOL appelle les consommateurs à continuer de choisir les fromages, beurres et crèmes AOP et IGP. Face aux difficultés économiques, aux conséquences de la sécheresse et aux menaces qui pèsent sur le lait cru, le collectif a rappelé que chaque achat soutient directement des producteurs, des entreprises, des savoir-faire et des emplois ancrés dans les territoires.

Une conjoncture économique contrastée

En 2025, 240 174 tonnes de produits laitiers AOP ont été commercialisées, en progression de 1% par rapport à 2024, pour un chiffre d'affaires estimé à près de 2,8 milliards d'euros à la sortie de la fabrication et de l'affinage. Les fromages AOP représentent 202 109 tonnes et restent globalement stables.

Derrière cette stabilité se cachent des réalités très différentes. Certaines appellations progressent, tandis que d'autres enregistrent des reculs significatifs. Les productions fermières sont elles aussi sous tension : leurs volumes ont diminué de 1% en 2025. Les beurres AOP progressent de 6%, tandis que les crèmes AOP reculent de 1%.

Dans le même temps, les fortes chaleurs de l'été et les tensions sur le pouvoir d'achat ont pesé sur la consommation. Le revenu reste un facteur déterminant dans l'achat des fromages AOP. Pour les filières, maintenir la consommation constitue donc un enjeu essentiel.

La sécheresse place les territoires et les producteurs en première ligne

La sécheresse exceptionnelle et les épisodes répétés de canicule ont fortement affecté les ressources fourragères et l'autonomie alimentaire des élevages. Parce que les indications géographiques reposent sur un lien étroit entre un produit, un territoire, des ressources locales et des savoir-faire, ces évolutions interrogent directement les conditions de production. **38 des 65 AOP et IGP laitières envisagent de demander une modification temporaire de leur cahier des charges. Ces demandes sont pour beaucoup préventives : toutes les filières ne les utiliseront pas et tous les opérateurs d'une même AOP n'y auront pas nécessairement recours.**

Le CNAOL salue la réactivité de l'INAO dans l'instruction de ces demandes et accompagne la réflexion des filières dans la préparation de leurs dossiers. Au-delà des mesures d'urgence, l'Assemblée générale a appelé chaque appellation à poursuivre le travail d'adaptation de ses pratiques, sans renoncer aux exigences qui fondent son identité. La commission Durabilité et Attentes sociétales et le plan AOP Laitières Durables soutiendront cette démarche.

Le lait cru reste au cœur de l'identité des AOP

Un an après avoir appelé à un plan national de sauvegarde du lait cru, le CNAOL maintient sa mobilisation. En 2025, 154 587 tonnes de fromages AOP au lait cru ont été commercialisées, soit 76% des volumes de fromages AOP. 28 des 46 fromages AOP sont exclusivement fabriqués au lait cru.

Le lait cru n'est pas seulement un procédé de fabrication. Il participe à l'expression des terroirs, à la diversité des goûts et aux savoir-faire qui font la singularité des fromages AOP. Sa préservation repose sur une maîtrise sanitaire de chaque instant et nécessite la mobilisation des producteurs, des transformateurs, des affineurs, des scientifiques, des distributeurs et des pouvoirs publics.

Plusieurs projets sont engagés dans le cadre du plan de sauvegarde du lait cru, notamment pour améliorer les connaissances disponibles et étudier les liens entre la santé des troupeaux et la maîtrise sanitaire des produits. Le CNAOL collabore à la construction d'un dossier UNESCO à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel afin de faire reconnaître les savoir-faire liés à la production, à la transformation et à l'affinage des fromages au lait cru via le RMT Fromages de Terroir. **Si les acteurs de la filière poursuivent leur engagement et multiplient les actions techniques, un signal politique fort est toujours attendu pour accompagner cette mobilisation dans la durée.**

Nous avons besoin que les consommateurs continuent à choisir nos produits

Les AOP et IGP laitières représentent 15 030 producteurs de lait, 1 282 producteurs fermiers, 510 ateliers de transformation et 335 ateliers d'affinage. En 2025, 275 227 tonnes de produits laitiers sous indication géographique ont été commercialisées, pour un chiffre d'affaires estimé à près de 3,2 milliards d'euros.

Derrière ces chiffres se trouvent des femmes et des hommes, des fermes, des entreprises, des emplois et des savoir-faire qui font vivre les territoires. **Le CNAOL invite les consommateurs à repérer les logos AOP et IGP et à maintenir ces produits dans leurs achats quotidiens.**

« Nos filières sont mobilisées. Elles s'adaptent, elles travaillent et elles cherchent des solutions face aux défis économiques, climatiques et sanitaires. Mais nous avons aussi besoin des consommateurs. Continuer à choisir un fromage, un beurre ou une crème AOP ou IGP, c'est permettre à des producteurs et à des entreprises de continuer à les fabriquer, et à des savoir-faire profondément liés à nos territoires de continuer à vivre. Notre message est simple : continuez à vous faire plaisir avec nos produits ! » - Hubert Dubien, président du CNAOL

53 filières réunies autour d'une même ambition

Producteurs, transformateurs, affineurs, responsables d'Organismes de défense et de gestion et partenaires ont partagé leurs constats et leurs priorités autour du thème « Séduire et se défendre : comment les AOP peuvent répondre aux nouvelles attentes des consommateurs tout en renforçant leur protection ? »

Cette forte participation à l'Assemblée Générale du CNAOL à Cahors témoigne de la volonté des filières de travailler ensemble. Au-delà de leur diversité, elles partagent une même ambition : préserver des productions ancrées dans leurs territoires, tout en répondant aux attentes de la société et des consommateurs.

Chiffres clés 2025 – [lien](#)

Contact presse

Marylène Bezamat – 06.03.99.62.07 – mbezamat@cnaol.fr

A propos

Créé en 2002, le **CNAOL**, Conseil National des Appellations d'Origine Laitières, a pour rôle de défendre et de promouvoir les Appellations d'Origine protégées, au niveau national, européen et international. Il regroupe l'ensemble des Organismes de Défense et de Gestion (ODG) des 52 AOP laitières françaises : 47 fromages, 3 beurres et 2 crèmes.

Il apporte également conseil et accompagnement aux ODG dans l'accomplissement de leurs missions : programmes de recherche et développement, outils collectifs, veille réglementaire... Le CNAOL mène de nombreuses actions pour lutter contre la distorsion, le parasitisme ou la contrefaçon qui portent préjudice aux AOP Laitières et d'informer sur les AOP Laitières.

Pour en savoir plus : produits-laitiers-aop.fr/ et LinkedIn : @AOPlaitieres